

Questions orale d'Elisa Sacco (PTB\*PVDA) concernant la gestion du personnel dans les écoles primaires communales

Vu la crise du coronavirus, beaucoup d'écoles doivent faire face à des absences de personnel pour maladie ou quarantaine. Il s'agit du personnel enseignant ou surveillant. Il y a un mois, on parlait de 25% d'absence dans le fondamental.

- Quelle est la situation pour notre commune ? Quel est le taux d'absence parmi le personnel enseignant ? Parmi le personnel surveillant ?
  - A la date d'aujourd'hui (24/11/2020), le taux d'absence est très faible voir nul dans les écoles. Cependant, durant le mois d'octobre, le taux d'absence n'a fait que croître. À la fin de celui-ci, on a pu arriver un taux moyen d'absence dans les écoles de 24.30 % pour les enseignants (maîtres spéciaux inclus) et de 25 % pour les accueillants !
- Quelles sont les solutions qui sont mises en place pour faire face à la situation ?
  - Pour renforcer les membres du personnel dans les écoles, un accueillant a été engagé par école et ce, pour un régime horaire temps plein (8 équivalent temps-plein) jusque fin juin 2021.
  - Une équipe « volante » d'accueillants a été créée avec l'engagement de 4 personnes à charge de la commune, jusque fin juin 2021.
  - De plus, le service de la jeunesse, avec le projet Cube, permet d'avoir 3 accueillants qui sont aussi « volant ».
  - En outre, les professeurs de remédiations, les maîtres spéciaux, les étudiants-stagiaires ont aussi été répartis dans les classes des professeurs absents pour assurer l'encadrement des élèves.
  - Et finalement, l'ASBL du CEMOME a mis à disposition un nombre plus élevé d'éducateurs pour renforcer les équipes en place.
- Dans le budget 2020, des dépenses étaient prévues pour engager une partie du personnel surveillant CDD. Il est probable que ce personnel ait déjà presté les heures initialement prévues. Des budgets supplémentaires ont-ils été prévus pour pouvoir augmenter leur charge ou engager du personnel supplémentaire ? Quel est le plan pour régler ce problème ?
  - Dans le programme d'embauche du plan de gestion 2019-2021 il y avait effectivement l'ouverture de 4 postes d'accueillants de garderie, les personnes ont été engagées déjà depuis la rentrée scolaire 2019.
  - La crise sanitaire et la nécessité de maintenir les écoles ouvertes nous a obligé à renforcer les équipes éducatives et donc à engager des budgets supplémentaires tel que cela vous est expliqué ci-haut. Le plan pour répondre à la situation sanitaire est donc décrit dans la réponse à votre question précédente. Il s'agit au total d'un engagement budgétaire direct de 12 équivalents temps-plein. Soit 140.000 € supplémentaires de septembre à décembre 2020

- A cela il nous semble pertinent d'ajouter que le respect des protocoles sanitaires stricts émis par la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'O.N.E. n'a pu se faire qu'en renforçant également les équipes de nettoyage avec un engagement de 10 équivalents temps-plein supplémentaire, en addition des étudiants engagés au service de nettoyage des écoles.

# St Gilles Gillis

Enseignement

1 0 6 0



Madame Elisa SACCO

Chaussée de Forest, 65/2  
1060 SAINT-GILLES

Saint-Gilles, le 16 -12- 2020

réf: -S-04975

vos réf:

annexe(s):

contact

T 0032 (0)2 536.17.17

M [assemblees.1060@stgilles.brussels](mailto:assemblees.1060@stgilles.brussels)

Madame la Conseillère communale,

Nous vous prions de trouver ci-après les réponses fournies par M. Spinette, Echevin en charge de l'Enseignement suite à votre question concernant la gestion du personnel dans les écoles primaires communales durant la période Covid,

Vous souhaitez dans un premier temps connaître le taux d'absence parmi le personnel enseignant et parmi le personnel surveillant.

Au 24/11/2020, le taux d'absence est très faible voir nul dans les écoles. Cependant, durant le mois d'octobre, le taux d'absence n'a fait que croître. À la fin de celui-ci, on a pu arriver à un taux moyen d'absence dans les écoles de 24.30 % pour les enseignants (maîtres spéciaux inclus) et de 25 % pour les accueillants.

Vous souhaitez également connaître les solutions mises en place pour faire face à la situation.

Pour renforcer les membres du personnel dans les écoles, un accueillant a été engagé par école et ce, pour un régime horaire temps plein (8 équivalent temps-plein) jusque fin juin 2021.

Une équipe « volante » d'accueillants a été créée avec l'engagement de 4 personnes à charge de la commune, jusque fin juin 2021.

De plus, le service de la jeunesse, avec le projet Cube, permet d'avoir 3 accueillants qui sont aussi « volants »

En outre, les professeurs de remédiation, les maîtres spéciaux, les étudiants-stagiaires ont aussi été répartis dans les classes des professeurs absents pour assurer l'encadrement des élèves.

Et finalement, l'ASBL du CEMOME a mis à disposition un nombre plus élevé d'éducateurs pour renforcer les équipes en place.

Saint-Gilles

Place Van Meenen 39  
B-1060 Bruxelles

T 0032 (0)2 536 02 11

F 0032 (0)2 536 02 02

M [contact.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:contact.1060@stgilles.irisnet.be)

W [www.stgilles.irisnet.be](http://www.stgilles.irisnet.be)

BIC GKCCBEBB  
IBAN BE53 0910 0017 7053



Enfin, vous souhaitez savoir si des budgets supplémentaires ont été prévus pour pouvoir augmenter leur charge ou engager du personnel supplémentaire et connaître le plan pour régler ce problème.

Dans le cadre du plan de gestion 2019-2021 il y avait effectivement l'ouverture de 4 postes d'accueillants de garderie, les personnes ont été engagées déjà depuis la rentrée scolaire 2019.

La crise sanitaire et la nécessité de maintenir les écoles ouvertes nous ont obligé à renforcer les équipes éducatives et donc à engager des budgets supplémentaires tel que cela vous est expliqué ci-haut. Le plan pour répondre à la situation sanitaire est donc décrit dans la réponse à votre question précédente. Il s'agit au total d'un engagement budgétaire direct de 12 équivalents temps-plein. Soit 140.000 € supplémentaires de septembre à décembre 2020.

A cela il nous semble pertinent d'ajouter que le respect des protocoles sanitaires stricts émis par la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'O.N.E. n'a pu se faire qu'en renforçant également les équipes de nettoyage avec un engagement de 10 équivalents temps-plein supplémentaire, en addition des étudiants engagés au service de nettoyage des écoles.

Veuillez agréer, Madame la Conseillère communale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège :

Le Secrétaire communal,

Laurent PAMPFER

Le Bourgmestre,

Charles PICQUÉ